



# CSE EXTRA :

## Licenciement pour inaptitude

# DES BOURREAU

Issoire, le 16 février 2022

La direction a convoqué l'ensemble des organisations syndicales en comité social et économique extraordinaire sur l'ordre du jour suivant :

- **Information et consultation des membres du CSE sur le projet de licenciement d'un ouvrier de 53 ans avec 15 ans d'ancienneté.**

Résultat du vote : 21 avis défavorables

Syndicat	Nombre de présents	Nombre de voix	Pour	Contre	Abstention
CGT	10	(9+1)	0	<b>10</b>	0
FO	6	7	0	<b>6</b>	0
CFE-CGC	5	5	0	<b>5</b>	0

Sur ce dossier de licenciement pour inaptitude la direction qui nous valorise à longueur de journée la qualité de vie au travail chez Constellium Issoire à tout fait, pour ne pas reclasser un ouvrier inapte aux vapeurs industrielles.

**En vérité elle lui a même tendu un véritable piège, en le convoquant le 01 décembre alors qu'il était en isolement depuis mars 2020.**

Première visite médicale (à la demande de la direction), deuxième 20 jours plus tard avec classement en inaptitude à tous postes (production et supports). Ensuite les bourreaux du service DRH et RH ont fait le reste en engageant une procédure de licenciement pour couper la tête au salarié.

Pour notre organisation syndicale notre usine à les moyens de reclasser sur un poste administratif ou autres les salariés inaptés au travail en atelier, **c'est pour cette raison que nous avons émis un avis négatif sur ce licenciement abusif.**